

EDGARD :
un transport départemental mixte**ENJEUX ET OBJECTIFS**

Le département du Gard, face à la nécessité de trouver et d'encourager les alternatives aux transports individuels motorisés, a mis en place en septembre 2009 une nouvelle politique de transport interurbain « mixte » (voyageurs et scolaires) pour mieux desservir les communes et permettre à des usagers précaires, scolaires comme salariés, de voyager. Pour le département, il s'agit aussi de réduire l'encombrement des routes et de mener à bien sa mission de solidarité et d'aide à la mobilité.

RÉPONSES APPORTÉES**Partenariat public-privé**

Si le CG a la responsabilité de la gestion/suivi du service à travers une délégation de service public, ce sont 22 entreprises privées réunies en groupement qui accomplissent le service, apprécié et surveillé par un Observatoire Citoyen des Transports Départementaux composé d'usagers, d'élus locaux et d'associations. Il compte trois branches : observation (identification des indicateurs témoins de qualité du service), évaluation (déterminer les indicateurs d'évaluation), fonctionnement (fonctionnement et organisation).

Amélioration de la qualité de service

2000 points d'arrêt et 70 lignes desservent le territoire départemental avec des horaires adaptés aux besoins des voyageurs. La qualité du service bénéficie d'une amélioration continue en termes de desserte, de rapidité et de tarification.

Le parc d'autocars sera complètement renouvelé en 4 ans via une livraison unique, et modernisé pour la sécurité et l'accès des personnes à mobilité réduite, afin de renforcer le caractère solidaire du transport collectif public.

Tarifification simple et attractive

Le trajet coûte 1,50 € quelle que soit la distance, et il existe des abonnements adaptés aux différentes situations des voyageurs. L'objectif est rendre les TC très bon marché.

L'idée majeure a été de rendre le transport gratuit pour les scolaires. Les internes scolaires bénéficient de la gratuité pour un A/R par semaine. Le transport est gratuit également pour les allocataires du RSA.

POINTS À CONSIDÉRER POUR REPRODUCTIBILITÉ**Facteurs de réussite**

Des interconnexions avec les transports urbains gardois (Nîmes Métropole, Grand Alès) et interurbains d'autres départements et régions (exemple : Agglomération du Grand Avignon, Agglomération d'Arles, transports vauclusiens, héraultais).

Un schéma de desserte radiale permettant à l'ensemble du département d'être relié à son chef lieu et sa gare centre avec une amplitude horaire attractive.

Une tarification unique qui ne reflète pas le coût réel du transport mais qui assure une lisibilité pour l'utilisateur.

Un partenariat public/privé qui dispense l'AOT de la gestion du matériel.

Points de vigilance

La conciliation entre solidarité territoriale et gain de temps qui suppose un compromis entre l'irrigation du territoire et la longueur des parcours.

La maîtrise de la logistique en rapport avec la conception des dessertes, et le risque de multiplier les frais pour un gain en circulation automobile peu significatif.

Pour en savoir plus :

www.edgard-transport.fr

Sources : Sites internet du CG 30 (edgard) et «GARDmag» n°77 à 79